

Questions orales

La Marine a un grand besoin de matériel neuf après des années de négligence. Nous faisons tout notre possible pour lui fournir ce nouvel équipement. Et c'est ainsi que nous nous efforçons de mener à bien un programme d'acquisition de navires légers. Les 100 millions dont le député a parlé remontent à 1982, au moment où l'ancien gouvernement libéral a rejeté ce programme. Si nous parvenons à réunir les crédits nécessaires, le député peut être certain que les navires en question seront construits au Canada par les Canadiens.

Des voix: Bravo!

LA FABRICATION AU CANADA

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, je rappelle au ministre que son parti a fait huit promesses distinctes concernant la construction navale et qu'aucune n'a été tenue. Je me permets de conclure que le ministre vient de promettre publiquement que si son ministère décide d'acquérir des navires, ceux-ci seront fabriqués au Canada par des travailleurs canadiens. Le ministre peut-il réitérer cet engagement?

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, c'est ce que je viens de faire je pense.

M. Dingwall: Le ministre des Transports n'est pas du même avis.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RELATIONS ENTRE LA LIBYE ET LES ÉTATS-UNIS—LA RÉPONSE MILITAIRE AU TERRORISME

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Les bruits de sabre des Américains au large des côtes de la Libye semblent vouloir maintenant se transformer en hostilités véritables. Les Canadiens veulent connaître la position officielle de leur gouvernement. Le premier ministre croit-il que l'intervention militaire est la solution qu'il convient d'apporter au terrorisme? Ne reconnaît-il pas que pareille intervention risque d'aggraver la tension internationale et, en fait, de faire redoubler de vigueur le terrorisme?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai répondu tout à l'heure à cette question. Toutefois, je rappelle au député que, le 10 janvier dernier, j'ai annoncé la position officielle du gouvernement, à savoir que les personnes qui assassinent et mutilent des innocents et qui sèment l'anarchie dans la société civilisée ne devraient pouvoir trouver nulle part dans le monde refuge, tranquillité d'esprit et indulgence.

Des voix: Bravo!

M. Manly: Monsieur le Président, c'est bien de dire qu'ils ne devraient trouver nulle part dans le monde refuge, paix et

indulgence; mais c'est autre chose que de prendre des mesures de représailles.

● (1150)

LA SÉCURITÉ DES CANADIENS EN LIBYE

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, étant donné la gravité de la situation, que compte faire le gouvernement pour assurer la sécurité des ressortissants canadiens vivant dans ce pays, outre qu'il faudra les trouver et leur demander de réévaluer leur situation personnelle?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le gouvernement dispose déjà de plans d'urgence et continuera d'en préparer pour venir en aide aux Canadiens en difficulté. Leur bien-être et leur sécurité nous préoccupent au plus haut point.

* * *

L'ADMINISTRATION

LA DÉMISSION DE L'ANCIEN MINISTRE DES PÊCHES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le leader à la Chambre a parlé tout à l'heure de la conférence de presse du premier ministre, ce qui m'incite à poser une question restée sans réponse lors de cette conférence. Elle concerne la démission de l'ancien ministre des Pêches. Le 7 mars, dans une entrevue accordée au *New York Times*, le premier ministre a déclaré: «Aussitôt que j'en ai été informé», il s'agissait de l'affaire du thon avarié, «toc! J'ai immédiatement obtenu la démission du ministre». Comment concilie-t-il cette déclaration à l'occasion d'une interview et sa lettre d'adieu, datée du 23 septembre 1985, six jours après que l'affaire a été rendue publique, et disant au ministre: «J'ai reçu votre lettre par laquelle vous me demandez d'être relevé de vos responsabilités». Autrement dit, le ministre et le premier ministre ont reconnu que le ministre de l'époque avait démissionné. Dans le *New York Times*, il dit qu'il l'a renvoyé immédiatement, mais la lettre de démission n'est arrivée que six jours après que l'affaire est devenue publique.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, tout d'abord, je n'ai rien dit de tel. Le contexte de ces deux situations est clair, et il n'y a absolument aucune contradiction dans ce que j'ai dit.

L'INTERVIEW ACCORDÉE AU *NEW YORK TIMES*

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le premier ministre a été textuellement cité par le *New York Times*, et nous avons le texte de la conversation. De plus, l'affaire a été portée à la connaissance du pays le 17 septembre 1985. Le 18 septembre, à la Chambre, le premier ministre a refusé la démission et a refusé que l'opposition...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le très honorable représentant a-t-il une question supplémentaire?